

La réunion publique du 13 mai 2016 à Aulnay a été un franc succès

40 victimes et riverains étaient présents à la réunion publique organisée par les associations qui, depuis 21 ans, dénoncent cinquante ans de pollution de l'ancienne usine de broyage d'amiante du 107 rue de Mitry à Aulnay.

Gérard Voide (du collectif des riverains et victimes du CMMP) a rappelé l'historique des luttes pour faire éclater la vérité et montrer l'ampleur de cette catastrophe sanitaire. En effet, 178 malades dont la moitié est décédée ont été à ce jour recensés par les seules associations et l'on dénombre pas loin de 50 mésothéliomes (cancer de la plèvre, maladie spécifique de l'amiante). Des maladies radio-induites laissent planer aussi plus qu'un doute sur les poussières de zircon (radio-actif) et autres produits toxiques.

De nombreuses victoires ont été obtenues par le mouvement obligeant les autorités à réagir non sans réticence et retard. Néanmoins, les études officielles de 2007 et 2012 ont prouvé l'importance de la catastrophe sanitaire engendrée par la pollution sur les travailleurs de l'usine, la population de la ville et des villes mitoyennes. Enfin, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS), sur décision de la Ministre, a finalement entrepris la recherche des anciens élèves d'écoles voisines, sans que l'on connaisse les résultats de cette recherche et sans prendre en considération la nécessité d'assurer un suivi médical et autre des personnes exposées. Aussi, face à cette carence des autorités, les associations ont créé fin 2014 à Aulnay, avec l'appui de la municipalité et en liaison avec l'hôpital Robert Ballanger, le Ci3a (centre d'information et d'accompagnement des personnes exposées à un risque lié à l'amiante) animé par des professionnels de santé publique bénévoles qui assurent une permanence les jeudis sur rendez-vous au CMES (01 58 03 92 89). Ces permanences s'inscrivent dans le prolongement de celles assurées, tout aussi bénévolement, par le docteur Allouch (médecin bien connu des Aulnaysiens) durant les cinq années précédentes.

A été évoquée ensuite la longue bataille des associations auprès des autorités pour obtenir le désamiantage/démolition de l'ancien site industriel truffé d'amiante et laissé à l'abandon par le CMMP. 14 ans de lutte pour simplement faire appliquer la loi, c'est-à-dire une démolition sous confinement totalement étanche empêchant toute fuite de poussière vers l'extérieur, contrairement au pollueur soutenu par les autorités qui voulait faire un chantier à ciel ouvert avec le risque, une fois de plus, de contaminer tout le quartier mais qui avait l'avantage de ne pas lui coûter cher !

Si le chantier de dépollution fut un chantier modèle et une première en France de déconstruction d'usine de broyage d'amiante, le scandale réside dans le coût : 17 millions d'euros payés en quasi-totalité par le contribuable, bafouant une fois de plus le principe pollueur = payeur. Deuxième scandale : l'impunité totale car les plaintes au pénal se sont en effet terminées par un non lieu, PDG et préfets de l'époque étant tous au cimetière !

Marie-Françoise Rofort (du Ci3a) infirmière retraitée et doctorante en géographie de la santé, a évoqué l'important travail du centre créé le 2 décembre 2014 avec pour but de donner de l'information aux personnes suite à l'envoi de la lettre de l'ARS, de les recevoir en permanence au CMES, de leur donner de l'aide et des conseils. 440 personnes ont déjà contacté le Centre, 590 questionnaires confidentiels ont été envoyés afin de recenser les personnes et conseil leur a été donné de passer un scanner de référence. L'hôpital Robert Ballanger participe également à ce travail et fait la gratuité pour les scanners des personnes contaminées par le CMMP. Une trentaine de malades ont ainsi été détectés et ont été indemnisés avec l'aide de notre avocat ou sont en passe de l'être.

Annie Thébaud-Mony (chercheur en santé publique et porte-parole de Ban Asbestos France) a évoqué, quant à elle, la mise en place de l'étude PICRI (partenariat institutions citoyens pour la recherche et l'innovation) projet de recherche et 4^{ème} étude officielle, financée par le Conseil Régional d'Ile de France, qui implique le laboratoire de recherche GISCOPI 93 (groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle) et les associations (collectif des riverains et victimes du CMMP, Ban Asbestos France, Addéva 93, Aulnay Environnement). L'ARS n'ayant pas voulu financer ce suivi, les associations ont donc voulu que les personnes qui ont été exposées au niveau environnemental et le personnel de l'usine bénéficient d'un suivi post exposition comme celui existant pour les travailleurs.

Cette étude a 3 objectifs principaux : 1) le travail de reconstitution et de mémoire sur cette pollution, l'histoire citoyenne de la ville d'Aulnay-sous-Bois. 2) le recensement et l'aide aux victimes à faire valoir leur droit en organisant un suivi avec l'hôpital Robert Ballanger. 3) montrer, en plus de la dimension individuelle de cette catastrophe sanitaire, la dimension collective et les difficultés rencontrées dans les relations citoyens/institutions afin d'en tirer des enseignements utiles. Il s'agit de retrouver au-delà des trois années d'étude le maximum de personnes ayant subi la contamination du CMMP. Une réflexion sur la nécessité de la prévention doit s'ouvrir.

Alain Bobbio, président de l'Addéva 93 (association départementale de défense des victimes de l'amiante de Seine Saint-Denis), rappelle que ce qui s'est passé est un véritable crime contre les populations et n'est pas accidentel. Des gens ont persisté dans cette activité avec des complicités, avec déni et mensonges. Les associations peuvent être fières de leur action sur la démolition des bâtiments sous bulle, le déménagement des écoles riveraines. Sans elles, cette catastrophe serait restée invisible mais il reste à faire. Car la survenance de nouvelles maladies va se poursuivre encore longtemps. Il faut donc faire ce travail de mémoire, de recherche avec l'étude Picri. C'est un devoir. Il faut également faire vivre ce droit de suivi ainsi que celui de l'indemnisation des victimes. Et le rôle des associations, c'est aussi celui d'un soutien moral.

Robert Halifax (secrétaire général de l'association Aulnay Environnement) indique que cela fait 25 ans que l'association travaille sur Aulnay, qu'elle a traité de nombreux sujets dont celui de l'amiante. Aujourd'hui, elle s'occupe du devenir du terrain, dépollué en surface et protégé par une dalle en béton. Pour le moment, il n'y a pas d'argent pour faire quelque chose dessus (un parking ? car l'actuel va servir à agrandir l'école).

LE DEBAT qui a suivi a été très riche avec une attention soutenue, des propositions d'aide et la volonté de rester tous mobilisés. Plusieurs victimes et familles de victimes étaient présentes et ont évoqué d'une façon très émouvante et avec beaucoup de dignité les souffrances et leurs revendications légitimes. Dont une personne venue de la Nièvre qui a témoigné de son expérience : sa grand-mère et son père sont décédés d'un mésothéliome et elle n'a fait le rapprochement avec le CMMP qu'après la médiatisation de novembre 2014 où l'information a été un soulagement pour la famille et a été capitale dans l'épreuve de résilience. D'où la nécessité de continuer à informer les personnes contaminées afin qu'elles puissent avoir une explication à la maladie ou la mort de leurs proches.

D'autres rencontres publiques suivront bien évidemment durant le déroulement de l'étude Picri.